

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE DE REVONNAS

SEANCE DU 23 février 2023

Délibération n° 20230223.1

<u>Nombre de conseillers :</u>	<u>Nombre de conseillers votants :</u>
En exercice : 14	- dont « pour » : 11
Présents : 9	- dont « contre » : 0
Absents excusés avec pouvoir : 2	
Absents/Retardataires : 2	- dont abstention : 0

Le jeudi 23 février 2023 à 20h15, le conseil municipal de la commune de REVONNAS, convoqué le 18/02/2023 s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick ROCHE, à la salle du conseil en mairie.

PRÉSENTS : Mesdames Florence BERGER, Marie-Aude DABOUT, Françoise DUSSUC, Hélène TESTARD et Messieurs Philippe BENMERCUI, Yoann LEVÊQUE, Thibaut MARTINEZ, Patrick ROCHE et Yoann VIOLETTE

RETARDAIRE : Mesdames Nathalie BERTRAND et Isabelle ROUTHIAU n'ont pas pu prendre part au vote

ABSENTS EXCUSÉS avec pouvoir : Monsieur Aurélien BEYEKLIAN (*pouvoir à Mr Yoann LEVÊQUE*) et Madame Amandine DARBON (*pouvoir à Mr Philippe BENMERCUI*)

ABSENT : Monsieur Marc BUISSON

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-Aude DABOUT

OBJET :

Retrait délibération n° 20230126.2

La délibération prise lors du conseil municipal du 26 janvier 2023 concernant l'avenant organisant l'extension de la télétransmission des actes en matière de commande publique a déjà été prise lors du conseil municipal du 27 janvier 2022. Il s'agit de la délibération n° 20220127.1. De plus l'avenant à cette convention a été signé en octobre 2022 par Monsieur le Maire.

La préfecture demande au conseil municipal de délibérer sur le retrait de la délibération n° 20230126.2.

Après exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** du retrait de la délibération n° 20230126.2 : Avenant organisant l'extension de la télétransmission des actes en matière de commande publique

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture
Le Et publication ou notification le

Le Maire,
Patrick ROCHE



Accusé de réception en préfecture
001210103214-20230303-20230223-1-DE
Date de réception préfecture : 03/03/2023